



États financiers de

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ADMINISTRATEURS

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Lucie et André Chagnon au 31 décembre 2008 et les états des dépenses des activités philanthropiques, du fonds de capital et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 17 avril 2009 (à l'exception de la note 7 datée du 18 mai 2009)

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2008

États financiers

Bilan.....	1
État des dépenses des activités philanthropiques	2
État du fonds de capital.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Bilan

31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007
(en milliers de dollars)

	2008	2007
Actif		
Placements (note 2)	1 082 647 \$	1 479 631 \$
Espèces et quasi-espèces	18 346	35 355
Immobilisations (note 3)	7 107	12 445
Débiteurs (note 4)	2 325	3 729
Charges payées d'avance	1 391	805
Actif disponible à la vente (note 3 i))	4 006	-
	1 115 822 \$	1 531 965 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	3 595 \$	5 253 \$
Surplus		
Fonds de capital	1 338 840	1 675 038
Dépenses cumulatives des activités philanthropiques	(226 613)	(148 326)
	1 112 227	1 526 712
Engagements (note 5)		
Événement postérieur à la date du bilan (note 7)		
	1 115 822 \$	1 531 965 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des dépenses des activités philanthropiques

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007
(en milliers de dollars)

	2008	2007
Salaires et avantages sociaux	3 911 \$	3 344 \$
Honoraires et consultations	976	801
Loyer	531	512
Amortissement	597	601
Autres	486	320
	6 501	5 578
Dotations (notes 3 i) et 5 a) ii))	71 786	31 036
	78 287	36 614
Dépenses cumulatives des activités philanthropiques au début de l'exercice	148 326	111 712
Dépenses cumulatives des activités philanthropiques à la fin de l'exercice	226 613 \$	148 326 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État du fonds de capital

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007
(en milliers de dollars)

	2008	2007
Revenus		
Revenus d'intérêts sur titres de marché monétaire	635 \$	1 757 \$
Revenus d'intérêts et de dividendes sur placements	25 250	24 073
(Perte) gain sur cession de placements	(16 188)	50 667
(Pertès) gains réalisé(e)s sur contrats de change (note 6)	(80 612)	38 582
Variation de la juste valeur non réalisée sur contrats de change	2 135	12 025
Gain (perte) sur éléments monétaires	2 871	(5 374)
Provision pour baisse de valeur de placements	(14 084)	(1 418)
Moins-value non matérialisée sur les placements détenus à des fins de transaction	(248 666)	(106 338)
	(328 659)	13 974
Dépenses		
Honoraires de gestion de portefeuille	5 477	6 231
Honoraires	1 439	1 039
Salaires et avantages sociaux	503	494
Autres	120	110
	7 539	7 874
	(336 198)	6 100
Fonds de capital au début de l'exercice	1 675 038	1 668 938
Fonds de capital à la fin de l'exercice	1 338 840 \$	1 675 038 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007
(en milliers de dollars)

			2008	2007
	Activités philanthropiques	Fonds de capital	Total	Total
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Résultats nets de l'exercice	(78 287) \$	(336 198) \$	(414 485) \$	(30 514) \$
Ajustements pour :				
Amortissement	597	–	597	601
Moins-value non matérialisée sur les placements détenus à des fins de transaction	–	248 666	248 666	106 338
Perte (gain) net sur aliénation de placements	–	16 188	16 188	(50 667)
Distribution de parts de fonds de placement	–	(5 353)	(5 353)	(12 835)
Provision pour baisse de valeur d'éléments d'actif	6 000	14 084	20 084	1 418
Gains non réalisés sur contrats de change	–	(2 135)	(2 135)	(12 025)
Pertes (gains) réalisé(e)s sur contrats de change	–	80 612	80 612	(38 582)
Variation des :				
Débiteurs	1 404	–	1 404	(1 243)
Charges payées d'avance	(586)	–	(586)	106
Créditeurs et charges à payer	(2 465)	–	(2 465)	561
	(73 337)	15 864	(57 473)	(36 842)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Montant net des acquisitions et des aliénations de placements	–	44 922	44 922	6 261
Acquisitions d'immobilisations	(4 458)	–	(4 458)	(1 721)
	(4 458)	44 922	40 464	4 540
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	(77 795) \$	60 786 \$	(17 009)	(32 302)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice			35 355	67 657
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice			18 346 \$	35 355 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie				
Acquisitions d'immobilisations incluses dans les comptes à payer			807 \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

La Fondation Lucie et André Chagnon (la « Fondation ») a commencé à exercer ses activités en 2000. Sa mission est de contribuer au développement et à l'amélioration de la santé par la prévention de la pauvreté et de la maladie en agissant principalement auprès des enfants et de leurs parents.

1. Principales conventions comptables

a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces sont composées des soldes bancaires disponibles et des placements liquides, dont la durée est de trois mois ou moins, et qui sont constatés au coût, montant qui se rapproche de la valeur marchande.

b) Placements

Tous les placements, à l'exception des placements disponibles à la vente, sont classés comme détenus à des fins de transaction.

Ces placements sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les frais de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

La juste valeur des placements est déterminée selon les cours de clôture au 31 décembre.

Puisqu'il n'existe pas de prix cotés sur un marché actif pour établir leur juste valeur, les placements dans les fonds de placements privés ainsi que le placement dans une filiale, relié aux activités de philanthropie, sont classés comme disponibles à la vente et comptabilisés au coût.

La direction révisé la valeur comptable des placements disponibles à la vente à la lumière des informations fournies par les gestionnaires de ces placements et de sa connaissance des opérations. En cas de baisse de valeur jugée permanente, la direction établit une provision qui réduit le coût du placement.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes à partir de la date de la mise en service :

Élément d'actif	Période
Bâtiments	40 ans
Mobilier et agencement	10 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans

d) Constatation des revenus

Les intérêts et dividendes sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et pertes sur cession de placements sont constatés au moment de l'aliénation des placements ou lors de la constatation par la direction d'une baisse de valeur durable.

e) Conversion de devises étrangères

Les opérations conclues en devises étrangères sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, tous les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis au cours en vigueur lors des opérations, et les gains et pertes en découlant sont inclus dans les dépenses des activités de philanthropie ou du fonds de capital, selon leur nature.

Les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires, au cours en vigueur lors des opérations.

f) Régime de retraite

La Fondation administre un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. La contribution de l'employeur représente un pourcentage du salaire de base de l'employé pouvant atteindre 5 %, dans la mesure où l'employé effectue une contribution correspondante, dans les limites des montants permis par les législations en vigueur dans ce domaine.

La charge de retraite pour l'exercice 2008 est de 230 649 \$ (195 762 \$ en 2007) et a été imputée aux salaires et avantages sociaux.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

1. Principales conventions comptables (suite)

g) Instruments financiers

La Fondation utilise certains instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de variation de change sur ses placements en devises étrangères. Le programme répond aux critères de la comptabilité de détention à des fins de transaction et, par conséquent, les gains et pertes non réalisés reliés à la réévaluation de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés aux résultats.

2. Placements

	2008	2007
	Valeur comptable	Valeur comptable
Placements détenus à des fins de transaction et présentés à la juste valeur		
Placements dans des fonds de placement (soit 188 540 \$ US et 295 329 \$ CA)	540 368 \$	741 882 \$
Placements dans des sociétés publiques (soit 71 324 \$ US et 198 539 \$ CA)	285 883	397 003
Fonds d'actifs corporels	47 485	68 721
Obligations (soit 27 536 \$ US et 66 887 \$ CA)	100 608	149 772
Contrats de change à terme (note 6)	3 457	1 322
Papiers commerciaux adossés à des actifs (soit 3 320 \$ CA et 21 420 \$ US) i)	29 552	24 322
	1 007 353	1 383 002
Placements disponibles à la vente et présentés au coût		
Placements dans des activités de philanthropie	14 247	19 047
Fonds de placement privés (soit 19 543 \$ US et 22 925 €)	61 047	77 562
	1 082 647 \$	1 479 631 \$

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

2. Placements (suite)

- i) Au 31 décembre 2008, la Fondation détient des papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA ») non bancaires d'une juste valeur de 29 552 422 \$. À la suite de l'adoption du plan de restructuration des investissements dans les PCAA le 31 janvier 2009, la Fondation a reçu en échange de ses PCAA des billets à taux d'intérêt variable de véhicules d'actifs cadres (« VAC »).

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des billets reçus a été estimée selon les paramètres suivants.

La juste valeur estimative des billets est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus pour chaque catégorie de billet, actualisés compte tenu d'un facteur de pondération de la probabilité, fondés sur la période au cours de laquelle des flux de trésorerie seront générés, et en se fondant sur d'autres facteurs.

De plus, la Fondation a reçu un paiement partiel des intérêts courus au 31 août 2008 sur les PCAA détenus depuis août 2007. Les intérêts courus n'ont pas été comptabilisés dans les revenus, mais ont été inclus dans la juste valeur estimative.

Finalement, la Fondation a tenu compte de l'option de vente prévue à une offre reçue d'une institution financière pour une marge de crédit à terme de deux ans qui pourrait limiter les pertes de la Fondation sur certains billets, à 25 % de la valeur nominale de ces billets, sous réserve de certaines conditions. La valeur de l'option a été actualisée et pondérée d'un facteur de probabilité.

Les estimations de juste valeur des billets et de l'option de vente ne sont pas fondées sur des cotes ou des taux du marché et sont, par conséquent, soumises à des incertitudes, comme celles reliées aux montants qui seront recouverts et le marché pour ces types d'instruments financiers. L'issue de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la juste valeur finale des billets pourrait varier de façon significative des estimations actuelles de la Fondation.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

3. Immobilisations

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	1 115 \$	– \$	1 115 \$	1 115 \$
Bâtiments i)	6 637	1 407	5 230	10 530
Mobilier et agencement	1 021	695	326	375
Matériel informatique	683	634	49	39
Améliorations locatives	775	388	387	386
	10 231 \$	3 124 \$	7 107 \$	12 445 \$

- i) Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé une perte de 6 000 000 \$, découlant de l'achèvement du programme de développement d'un de ses immeubles, et a retiré des immobilisations la valeur comptable nette s'y rapportant. Cette perte tient compte de la valeur de réalisation estimative d'une composante du programme présentée à titre d'actif disponible à la vente.

Les terrains et immeubles de la Fondation étant exploités dans le cadre de ses activités philanthropiques, cette perte a été incluse dans les dotations de l'exercice en cours.

4. Débiteurs

	2008	2007
Revenus à recevoir	2 028 \$	3 390 \$
Remboursement de taxes à recevoir	297	339
	2 325 \$	3 729 \$

5. Engagements

- a) Opérations de philanthropie
- i) La Fondation s'est engagée à contribuer à différents projets dans le cadre d'activités de bienfaisance pour des périodes de temps variables; dans la plupart des cas, le soutien financier est renouvelable annuellement, sous certaines conditions.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

5. Engagements (suite)

a) Opérations de philanthropie (suite)

- ii) Au cours de l'exercice précédent, la Fondation a conclu un accord de partenariat avec le gouvernement du Québec pour la mise en place d'un fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (le «Fonds»). La Fondation s'est engagée à hauteur d'une somme maximale de 200 000 000 \$ sur dix ans à raison d'un montant d'au plus 20 000 000 \$ par année.

Au 31 décembre 2008, le montant cumulatif des sommes versées en vertu de cet accord s'élève à 35 000 000 \$, dont 300 000 \$ au cours de l'exercice précédent à titre de contribution aux dépenses de démarrage du Fonds.

Les dotations de l'exercice en cours de 34 700 000 \$ comprennent 19 700 000 \$ à titre de contribution pour le premier exercice du Fonds terminé le 31 mars 2008 et des versements mensuels égaux totalisant 15 000 000 \$ pour son exercice en cours.

- iii) Au 31 décembre 2008, les engagements globaux pourraient atteindre jusqu'à 250 752 000 \$, dont 42 979 000 \$ pour l'exercice 2009.

b) Fonds de placement privés

Au 31 décembre 2008, la Fondation était engagée en vertu d'ententes de financement et sous certaines conditions à investir environ 91 107 999 \$ (soit 60 097 897 \$ US et 10 273 445 €) dans des fonds de placement privés.

c) Contrat de location-exploitation

La Fondation loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui expire en 2016 et dont le total des loyers de base et des frais d'occupation s'élève à 4 085 876 \$. Les exigences de paiement relatives à ces baux pour les cinq prochains exercices sont les suivantes :

2009	524 \$
2010	543
2011	557
2012	557
2013	557
2014 et par la suite	1 347

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

6. Contrats de change à terme

La politique de placements de la Fondation prévoit des pourcentages cibles pour les placements en différentes devises. Pour respecter la cible de chaque devise, elle a mis en place une stratégie de vente et d'achat de devises à terme lorsque la valeur marchande des placements dans une devise donnée dépasse ou n'atteint pas cette cible.

Les écarts avec les cibles sont revus et, le cas échéant, ajustés mensuellement.

Au 31 décembre 2008, la Fondation avait conclu des contrats pour l'achat ou la vente des devises suivantes :

Devise	Devises achetées	Devises vendues	Taux du contrat	Contrepartie en dollars canadiens	Taux de fin de mois	Valeur au taux de fin de mois	Valeur marchande
				(en milliers)		(en milliers)	(en milliers)
Dollar américain	(11 000 000)	301 265	1,25713 1,26085	378 727 (13 869)	1,23477 1,23477	371 992 (13 582)	6 735 (287)
Euro		24 970 000	1,62455	40 565	1,71553	42 836	(2 271)
Yen japonais		909 798 000	0,01356	12 334	0,01362	12 394	(60)
Livre Sterling	(7 397 000)		1,86395	(13 787)	1,77470	(13 127)	(660)
				403 970		400 513	3 457

La juste valeur marchande de ces contrats qui s'élève à 3 456 533 \$ CA a été inscrite à titre d'élément d'actif dans ces états financiers et la variation de l'exercice en cours a été portée aux résultats.

Tous les contrats échoient le 15 janvier 2009.

Les pertes imputées aux résultats découlant du règlement des contrats à terme échus au cours de l'exercice ont totalisé 80 612 315 \$ (comparativement à des gains de 38 581 810 \$ en 2007).

7. Événement postérieur à la date du bilan

Depuis le 31 décembre 2008, date de ces états financiers, les marchés financiers ont connu des hausses de valeur. La direction estime que l'impact de ces hausses de juste valeur sur le portefeuille de placement de la Fondation est de l'ordre de 18,7 millions \$ au 30 avril 2009 et cela sera reflété, s'il y a lieu, aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.